

LA MÉAUFFE



Méaufe



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE LA MEAUFFE

Lundi-Mercredi-Vendredi : de 9h00 à 12h00 le matin de 14h00 à 17h00 l'après-midi

Mardi matin : de 9h00 à 12h00. Fermée l'après midi

Jeudi : Fermée toute la journée

Téléphone : 02 33 56 40 39

Fax : 02 33 56 38 84

Email : mairie.la-meauffe@wanadoo.fr

Site internet : <https://la-meauffe.fr/>

Permanence du Maire : tous les jours sur rendez-vous

CENTRE ANTI-POISON

Angers : 02 41 48 21 21


HOPITAL MEMORIAL France – ETATS-UNIS

715, rue Dunant Saint-Lô – 02 33 06 33 33

Maison médicale de garde Hôpital Mémorial de La Manche

Week-ends et jours fériés : sans rendez-vous 9h-12h/15h-19h

DECHETTERIE

 0 800 05 33 72 (appel gratuit)	Horaires d'hiver Du 1 ^{er} janvier au 31 mars et du 1 ^{er} novembre au 31 décembre	Horaires d'été Du 1 ^{er} avril au 31 octobre
Pont-Hébert Route de cavigny	Mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h	Mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Saint-Clair-sur-Elle ZA Le Bas des Landes	Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h	Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le Dézert entre le bourg et le Fleurion	Mardi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h	Mardi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Pour tout renseignement concernant les ordures ménagères, s'adresser à la Communauté de communes de Saint-Lô Agglo au 02 33 77 12 77

POSTE DE PONT-HEBERT

Lundi : 9h30 à 12h00

Mardi : 9h30 à 12h00

Mercredi : 9h30 à 12h00

Jeudi : 9h30 à 12h00

Vendredi : 9h30 à 12h00

Samedi : 9h30 à 12h00

GENDARMERIE NATIONALE

SAINT-JEAN-DE-DAYE : 02 33 72 50 20

SAINT-CLAIR-SUR-ELLE : 02 33 72 55 70

PHARMACIE DE GARDE : 32 37

SOS MEDECINS : 36 24

VIOLENCES

En cas de victime ou de témoin d'une agression, de violences physiques ou morales, de propos racistes ou d'autres infractions, ces numéros vous seront utiles :

Le SAMU : le 15

La police : le 17

Les pompiers : le 112

Etre écouté et être aidé : 08 842 846 37

Violences aux femmes info : 39 19

S.O.S Viols Femmes informations : 0 800 05 95 95

Allô enfance en danger : 119

Association sortir du silence (soutien aux femmes et aux hommes confrontés

aux violences sexuelles) : 02 33 93 92 72 (sortirdusilence@gmail.com)

stop-violences-femmes.gouv.fr/

SLAM TRANSPORT A LA DEMANDE :

02 33 05 05 05 ou www.saint-lo-agglo.fr

- 1) Réserver par téléphone ou en ligne de 15 jours à la veille 18h00 : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et 13h30 à 18h00. Le samedi de 8h45 à 12h30
- 2) Voyager du lundi au samedi de 7h à 19h



Madame, Monsieur,
Chères Meauffoises, Chers Meauffois,

L'année 2021 se termine impactée elle aussi par la crise sanitaire. La campagne vaccinale organisée par les communes du Canton pour les plus de 80 ans a permis un taux de vaccination optimal pour les personnes les plus âgées ce qui leur a donné la possibilité de reprendre un rythme de vie ressemblant à la normale.

Les associations ont pu retrouver leurs activités ce qui était très attendu par bon nombre d'entre vous.

Malheureusement depuis cet automne, le virus a fait sa réapparition et la mise en place de nouvelles vaccinations s'est révélée nécessaire. De plus au mois de décembre, les habitants des communes du Canton de plus de 18 ans qui le souhaitaient, ont pu se faire vacciner avec le concours des élus.

Le CCAS a été en mesure cette année d'organiser le traditionnel repas de nos aînés. Cette journée a permis aux plus de 70 ans de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cette année, nous avons poursuivi les travaux sur les voiries, bâtiments communaux, école.

Tout ce qui était prévu en 2021 n'a pas été réalisé, les entreprises ayant pris du retard par manque de main d'œuvre et de matériaux. Nous continuerons en 2022 à effectuer les travaux nécessaires pour maintenir notre patrimoine en bon état.

Le Conseil a émis le souhait de faire une MAM (Maison Assistantes Maternelles). Le projet est à l'étude, le coût de construction impactera peu les finances de la commune au vu des aides que nous sommes susceptibles d'obtenir. Je souhaite personnellement la réalisation de ce beau projet pour conforter notre école et faire vivre notre bourg.

Concernant la fibre optique, la commune devrait être fibrée en 2022 pour une commercialisation en 2023 ce qui amènera un meilleur débit de l'internet.

Je voudrais remercier l'ensemble de mes collaborateurs élus et personnel communal pour leur travail de tous les jours, le corps enseignant pour leurs implication et dynamisme ainsi que les associations.

Vu la situation sanitaire, les traditionnels vœux du Maire qui devaient avoir lieu le dimanche 16 Janvier, sont annulés.

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Que 2022 soit une belle année pour nous tous.

Le Maire,

Je reste à votre disposition

Prenez bien soin de vous

P. Canglois

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Canglois', written in a cursive style.

L'ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE DE LA MEAUFFE

L'école Jean de la Fontaine de La Meauffe est composée de trois classes allant de la toute petite section de maternelle au CM2. Depuis plusieurs années, la répartition des élèves dans les classes est la suivante : une classe de maternelle, une classe de CP et CE1 et une classe de CE2, CM1 et CM2.

Notre école est une structure à échelle humaine puisque l'effectif de chaque classe varie entre 16 et 24 élèves. Le nombre réduit d'élèves par classe permet un suivi très personnalisé, des conditions d'apprentissage optimales pour chacun et la mise en place de projets ambitieux.

L'école est animée avec beaucoup de passion par son équipe enseignante : Charlotte Néel qui est en charge de la classe de maternelle (déchargée le jeudi par Manon Blestel), Aline Caillère qui est en charge de la classe de CE2/CM et Lucie Durel qui est en charge de la classe des CP/CE1 et occupe également le poste de directrice.

Ces enseignantes soudées ont à cœur de proposer un enseignement de qualité à tous leurs élèves et participent à de nombreuses actions pour donner envie à leurs élèves d'apprendre, de cultiver le goût de l'effort et de s'ouvrir au monde. En effet, comme chaque année, les classes participent à de très nombreux projets.

En début d'année, toutes les classes ont participé à la semaine du goût en créant un menu autour d'un ou plusieurs pays d'Europe qui a été proposé à la cantine (maternelle menu belge, CP/CE : allemand et autrichien, CE2/CM menu norvégien).

Dans l'année, la classe de maternelle participera à deux rencontres sportives : rondes et jeux dansés et athlétisme tandis que les classes de CP/CE1 participent actuellement à la e-rencontre « le marathon des classes ».

Au mois de mars, toute l'école participera à la semaine des mathématiques et au mois de mai, les élèves du CP au CM2 iront voir un spectacle au théâtre de Saint-Lô.

Tout au long de l'année, les élèves des trois classes étudieront des œuvres de littérature dans le but d'élire leur livre préféré au concours de littérature des « Incorruptibles ».

Depuis plusieurs années, les élèves participent également, à des matinées EMC (Education Morale et Civique) autour de sujets variés : les émotions, l'éducation aux écrans, apprendre à porter secours, la faim dans le monde et la connaissance des institutions. De plus, régulièrement, toutes les classes se retrouvent pour présenter quelque chose qu'ils ont appris (une danse, une chanson, une scénette en français ou en anglais...) ce qui est très motivant pour les élèves.

Cette équipe enseignante stable et motivée permet également la mise en place de projets plus ambitieux et sur le plus long terme comme : la préparation d'un voyage scolaire de trois jours (ce projet ayant été reporté à cause de la crise sanitaire) ou la réalisation d'un spectacle de fin d'année.

Cette année, la Mairie de La Meauffe a permis à l'école de renouveler son matériel informatique en participant au plan de relance numérique proposé par l'Etat, ce qui a permis l'achat d'un tableau blanc, d'un vidéo-projecteur interactif, de deux ordinateurs portables, de quatre tablettes accompagnées de coques de protections et de claviers bluetooth, d'une dizaine de casques et de plusieurs logiciels pédagogiques.

Cette école, ses élèves et ses enseignantes, sont toujours ravis d'accueillir de nouveaux enfants pour partager avec eux ces excellentes conditions de travail. L'école Jean de la Fontaine se veut être un lieu où il fait bon grandir, s'épanouir et réussir.

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE



De gauche à droite

Mme Charlotte NEEL (enseignante école maternelle)
Mme Fanny DUVAL (AESH)
Mme Lucie CHRETIEN-DUREL (directrice et enseignante école primaire)
Mme Aline CAILLERE (enseignante école primaire)

APE LES CLAIRES DE VIRE

Tout au long de l'année, l'APE les claires de vire a mené des actions afin de pouvoir apporter une aide financière auprès de l'école pour les activités et voyages mis en place par l'ensemble des enseignants.


Nous avons une équipe toujours motivée, un bilan positif avec plusieurs actions et manifestations menées avec succès malgré la situation sanitaire actuelle.

Voici la liste des actions que nous menons tout au long de l'année : vente de sapins de Noël, bourse jouets, vêtements et puériculture, vente de tombola pour une galette des rois, une randonnée VTT et pédestre, la kermesse de l'école et encore d'autres qui s'ajouteront dans les mois à venir.

Nous espérons cette année apporter encore plus d'aide et faire plus de manifestations sur l'ensemble de l'année.

Les Membres de l'APE

COMMISSION CANTINE POUR 2021/2022

	<p>Depuis novembre 2020, un producteur de légumes BIO de La Luzerne nous livre toutes les semaines.</p> <p>En mars 2021, nous avons introduit du yaourt brassé nature BIO d'une ferme de St Jean d'Elle.</p> <p>Courant novembre 2021, nous avons eu une proposition d'une ferme BIO du Désert producteur et transformateur de produits laitiers. De ce fait nous avons privilégié le producteur local au plus près de chez nous.</p> <p>Nous avons commencé le 22 novembre avec du yaourt brassé nature BIO, depuis nous prenons aussi du lait et de la crème.</p>
Tarif des repas de cantine	Effectif
Adultes 5.70 €	3
Maternelles 3.10 €	13
Primaires 3.40 €	36

Tarif garderie du matin de 7h15 à 8h50 : **1.00 €** - Tarif garderie du soir de 16h30 à 18h30 : **1.75 €**

TRAVAUX POUR L'ÉCOLE ET LES BATIMENTS COMMUNAUX



<= A gauche :

Remplacement de l'ancien jeu ayant été déclaré dangereux par l'organisme de contrôle par un jeu multifonctions pour les enfants de la maternelle. Ce nouveau jeu est fabriqué avec des matériaux recyclables pour un coût de 13447,80€, ce budget incluant deux jeux à ressort dont la pose est prévue à côté de l'aire de jeux city stade

A droite =>

Salle de repos de l'école maternelle : réfection en peinture (murs et portes) et le remplacement des rideaux



<= A gauche

Ecole maternelle : remplacement de la robinetterie des toilettes

A droite =>

Ecole primaire : remplacement de la porte des toilettes qui était inappropriée pour être en extérieur par une porte en pvc



<= A gauche

Ecole maternelle : réfection en peinture du couloir d'entrée (murs et portes)

A droite =>

remplacement du portail d'accès au cimetière par les agents communaux



Tous ces travaux ont été réalisés avec soin par nos agents communaux Philippe et Bruno pour un coût global maternelle et primaire de 2406,74€

Autres travaux :

- La rénovation de l'éclairage intérieur de notre église a été réalisée par l'entreprise Ant'Elec pour un coût de 751,08€
- Début d'année 2021 , dans le hangar servant d'atelier communal , aménagement d'un local vestiaire et sanitaire pour être en conformité avec la législation du travail , travaux réalisés par nos agents communaux , pour un coût de 3849,83€ .
 - En mars 2021, remplacement du portail d'accès au cimetière par les agents communaux pour un coût de 616,34€.
- - Fin novembre 2021, remplacement de tous les radiateurs espace MELPHA par l'entreprise ICS pour un coût de 24970,32€ et qui sera suivi d'un contrat d'entretien annuel.

Eclairage public :

la mairie n'a plus la maîtrise du réglage des horloges de commande d'éclairage public. Nous ne pouvons que transmettre au SDEM les problèmes qui apparaissent qui à son tour transmet à l'entreprise spécialisée.

TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE

Voici la liste des travaux de voirie qui ont été réalisés cette année pour un montant de 70746€12 TTC
Pour certains d'entre eux nous avons obtenu une subvention (DETR) de 20%



Accès aux containers rue de la Cavée



Autour de l'église



Autour de l'église



Parking du bas espace Melpha



St Gerbot



Vers les Claires de Vire

LE LOTISSEMENT



Sur les 19 lots du projet, à ce jour :
13 parcelles sont vendues
4 maisons sont terminées et habitées
4 parcelles pour lesquelles un compromis est signé
1 parcelle est réservée
La dernière parcelle à l'entrée du lotissement est réservée pour construire une MAM (Maison Assistante Maternelle)

ILLUMINATIONS DE NOEL



Le jeudi 2 décembre, la commune a loué une nacelle pour la pose des illuminations.

Le Maire Pascal Langlois, le 3^{ème} adjoint Patrick Lemenuel, Philippe et Bruno, Louis et Serge ont participé toute la journée à la mise en place des décors de Noël.

VITRINE AFFICHAGE

Pose d'une vitrine d'affichage en complément de l'existant. Travaux effectués par nos agents communaux pour un coût total de 2168.59€.



REPAS DES AINES



Après une année blanche, nous avons organisé le traditionnel repas de nos aînés le 17 octobre 2021 à l'espace Melpha. Dans une ambiance conviviale, le conseil municipal et les membres bénévoles du CCAS ont servi le repas préparé par notre cuisinier Jean François Paris, repas très apprécié des convives.

Parmi les 130 personnes présentes, Mr Pascal Langlois, maire de la commune, était entouré de nos doyens Mme Renée Yzabel et Mr Raymond Descocqs âgés respectivement de 93 ans en présence de Mr et Mme Jacques Lenôtre.

COLIS DES AINES



L'équipe du CCAS a confectionné les colis pour nos aînés de plus de 80 ans.

Comme l'an passé, nous avons sélectionné des produits locaux fournis par le Cours des Halles à Pont-Hébert.

Mi-décembre les bénévoles du CCAS se sont fait un plaisir de distribuer les colis attendus par nos aînés.



LA VENUE DU PERE NOEL



Vendredi 17 décembre, les enfants de la maternelle de Mme Charlotte Néel attendaient avec impatience la visite du Père Noël accompagné de Mr le Maire.

Ils lui ont posé beaucoup de questions et l'on remercié pour tous ses cadeaux.

Ensuite, les classes de CP/CE1 de Mme Lucie Chrétien-Durel et CE2/CM1/CM2 de Mme Aline Caillère l'ont accueilli avec un grand sourire à la vue d'autant de cadeaux. Le midi, les enfants ont apprécié le traditionnel repas de Noël préparé par Jean François.

L'après-midi, la mairie a offert à tous les enfants le goûter de fin d'année.





L'Espace des parents s'est déplacé à La Meuffe en 2021, et prolonge l'expérience en 2022 !

Depuis le printemps 2021, Marine LECUIROT, la référente parentalité, propose des ateliers "pâtisserie en famille" un mercredi après-midi par mois dans les locaux de la cantine scolaire.

Contre une participation de 2 euros par famille, les parents et les enfants peuvent venir s'accorder un moment convivial "hors de la maison", autour d'ateliers pâtisseries : ils y rencontrent d'autres familles, d'autres parents et enfants, mais aussi la référente parentalité des territoires de Daye et de l'Elle qui vient toujours accompagnée de petites douceurs et de café !

Chacun repart bien sûr avec ses réalisations !

Une dizaine de familles différentes sont venues profiter de ces ateliers parents-enfants en 2021.

L'aventure se poursuit en 2022, et les prochaines dates d'ateliers sont déjà annoncées pour le premier trimestre :

- Mercredi 26 janvier à 14h30
- Mercredi 23 février à 14h30
- Mercredi 23 mars à 14h30

N'hésitez pas à vous inscrire en contactant Marine par téléphone au 06-66-97-31-80 ou bien par email à : espacedesparents.frd@gmail.com



LE SECTEUR D'ACTION GERONTOLOGIQUE DE L'ELLE

Secteur
d'Action
Gérontologique
de l'Elle

Qu'est-ce que le SAG ?



Atelier gym douce

C'est une association loi 1901, qui a pour but de mettre en œuvre des actions de préventions et d'informations, en faveur des personnes retraitées des communes de l'ex-canton de Saint Clair sur l'Elle afin de permettre de « bien vieillir » sur notre territoire. Ces actions sont organisées avec le soutien du CLIC et subventionnées par la Conférence des Financeurs.

✓ Actions réalisées en 2020 et 2021

En **2020**, du fait de la situation sanitaire bien connue de tout le monde, seule la « **gym douce** » a pu être maintenue avec seulement deux séances.

En **2021** l'activité a repris :

- ✚ Les 1, 8, 15 juin « **sorties botaniques** » à Saint Pierre de Semilly
- ✚ Le 16 septembre « **gym douce** » à Couvains.
- ✚ Pour la « **semaine bleue** » du 04 au 10 octobre, seule une « **séance de cinéma** » (retour chez ma mère) a eu lieu le 14 octobre à la Meauffe, les activités inter – générationnelles n'ont pas pu reprendre.
- ✚ Le 18 novembre a eu lieu une conférence gratuite « **sophrologie-sommeil** » animée par un médecin et organisée par l'ASEPT. Suivi de deux ateliers de sophrologie les 25 novembre et 09 décembre.
- ✚ A partir du 06 Décembre jusqu'au 28 février 2022 : « **initiation numérique** » sur tablette avec l'ASEPT (deux groupes de 7 personnes)
- ✚ Le 02 décembre : action inter SAG organisée par le CLIC « **Après-midi dansant au Milton** »

✓ Projets 2022 :

- ✚ Mars (date à définir) : conférence « **bien chez soi** » suivie de 3 ateliers
- ✚ Avril 2022 : deux « **sorties botaniques** » (La Meauffe et Cerisy la Forêt)
- ✚ Courant 2022 : « **Journée prévention routière** » à Lessay
- ✚ « **Café des aidants** » : a été mis en place à St Amand une fois par mois,

Voir si dans nos communes, il serait bon de mettre en place ce soutien : ne pas hésiter à vous manifester auprès de votre mairie.

Gazette des seniors, éditée par le CLIC, paraît tous les trimestres : ne pas hésiter à vous rapprocher de vos élus SAG en mairie afin de l'obtenir (si elles n'ont pas été distribuées).

✓ Informations diverses :

- ✚ Transport : **Slam** est toujours à votre service **02.33.05.05.05**
- ✚ « **Opération amélioration de l'habitat** » contact CDHAT **02.33.75.62.40**
- ✚ « **Maintien à domicile** » le CMS (centre médico-social du Val de Vire) est joignable au **02.33.77.25.30** ou l'agent d'accueil autonomie : **02.33.77.25.65**

Pour tout renseignement, contacter le référent SAG de votre commune, Odile AZE maire adjointe au 02.33.56.40.39 ou 06.83.96.15.05 ou mairie.lameauffe.odile.aze@orange.fr qui transmettra.



SOLIDARITE ALIMENTAIRE DE L'ELLE

BULLETIN D'INFORMATION 2021

Notre Association, préambule

(Solidarité Alimentaire de l'Elle est une association représentant les communes de (Bérigny, Cerisy la Forêt, Couvains, La Meauffe, Moon sur Elle, St André de l'Epine, St Clair sur l'Elle, St Germain d'Elle, St Georges d'Elle, St Pierre de Semilly, St Jean de Savigny et Villiers Fossard).

Solidarité Alimentaire de l'Elle est un relais de LA BANQUE ALIMENTAIRE DE LA MANCHE

Notre objectif est de distribuer des denrées alimentaires en provenance de la BAM de ST LO, deux mercredis après-midi par mois et ce tous les mois de l'année.

Pour prétendre bénéficier de l'aide alimentaire, une demande doit être faite dans chaque mairie. Pour être éligible, un certain nombre de critères entrent en jeu. Il est tenu compte de l'ensemble des revenus du foyer (salaires, aides diverses et variées en provenance de la caisse d'allocation familiale, du pôle emploi etc ...) des pensions versées, et reçues, et du montant du loyer.)

- Bilan des distributions en 2021

Malgré la situation sanitaire due au coronavirus, les demandes d'aides alimentaires n'ont pas explosé comme on aurait pu le craindre.

Nous rappelons que la distribution des colis a pu être faite tout au long de l'année malgré les problèmes sanitaires et tout s'est bien passé.

Pour l'année 2021 à la date du 30 Novembre, nous avons 19 familles représentant 47 personnes bénéficiant de l'aide.

- Noël solidaire en partenariat avec les enfants de l'accueil de loisirs.

Pour la deuxième année consécutive, les enfants de l'accueil de loisirs, ont récolté des jouets, jeux et livres. Ces cadeaux seront offerts aux familles avec des enfants, bénéficiaires des colis alimentaires. La distribution des cadeaux se fera le 08 décembre à l'issue de la distribution des colis alimentaires. Notre association a convié les familles et offrira, aux personnes présentes, un café et un goûter.

- Collecte nationale des 26 et 27 novembre 2021

Nous remercions tous les donateurs pour cette collecte indispensable au bon fonctionnement de l'aide alimentaire. Les denrées qui ont été récoltées dans nos magasins ont été remises à la Banque Alimentaire de la Manche et seront redistribuées au cours des prochains mois à l'ensemble des bénéficiaires de la Manche.

Nous remercions également tous les bénévoles ayant participé à cette collecte.

- Ateliers Cuisine 2022

Les ateliers cuisine reprendront en janvier 2022 – Le calendrier des dates sera communiqué aux bénéficiaires pour la fin de l'année.

CONTACTS :

Françoise COMPERE : Présidente 06,23,47,01,10 – loquet.f@orange.fr

Sylvie LEGUEDOIS : Responsable atelier cuisine 06,84,21,49,51 - sylvie.leguedois@orange.fr

Bernadette VOLPOET : Trésorière 06,83,35,08,87 - bvolpoet13@gmail.com

Odile AZE / Maire Adjointe 02.33.56.40.39 ou 06.83.96.15.05 - mairie.lameauffe.odile.aze@orange.fr

Un Espace France Services, c'est quoi ?

C'est un espace **gratuit**, accessible à tous, où il est possible d'obtenir des informations, d'avoir accès à un ordinateur ou tablette connecté à Internet et d'être accompagné dans ses démarches administratives : emploi, retraite, santé, accès aux droits, social, documents officiels (permis, carte grise), logement, ...

Une équipe à votre écoute pour :

- ✓ vous informer et vous orienter
- ✓ vous aider à accomplir les démarches
- ✓ vous mettre en relation avec les services compétents et prendre rendez-vous si besoin

Co-portage MSA Côtes
Normandes et
Commune



Espace France Services

17, place
Guillaume le
Conquérant

50680 Saint-
Clair-sur-l'Elle

HORAIRES D'OUVERTURE

En visite libre et/ou sur rendez-vous

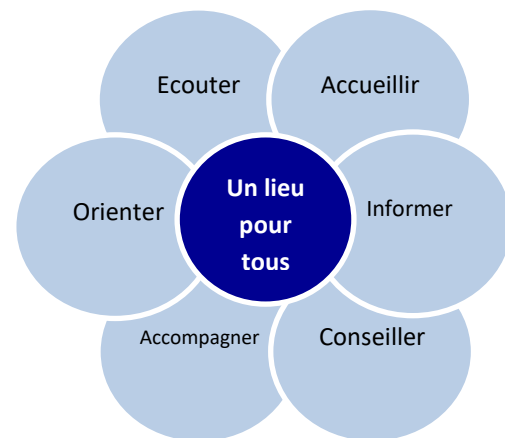
Lundi	9h-12h	14h-16h30
Mardi	9h-12h	14h-18h
Mercredi	9h-12h	-
Jeudi	9h-12h	14h-16h30
Vendredi	9h-12h	-

☎ : 02 61 52 02 43

✉ : st-clair-sur-l-
elle@france-
services.gouv.fr

France services

De SAINT CLAIR SUR
L'ELLE



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**



Les services

Un agent France service vous accompagne dans les démarches administratives quotidiennes et répond à vos questions



LA POSTE

NUMERIQUE

Créer une adresse mail, scanner ou imprimer des documents, ...



ALLOCATIONS FAMILIALES



FAMILLE

Faire une demande d'allocation (prime d'activité, logement, familiale, RSA, handicap), vous orienter sur le site de caf.fr ou msa.fr, ...



SANTE

Créer votre compte AMELI, faire une demande de prestation ou une simulation de droits, ...



RETRAITE

Créer votre compte en ligne, vous accompagner pour faire votre demande de retraite ou une simulation de droits, ...



EMPLOI

Vous inscrire, vous actualiser sur le site de Pôle emploi, ...

FINANCES



Créer votre compte IMPOTS.GOUV, déclarer ses revenus, ...

JUSTICE



Vous mettre en relation avec des professionnels du droit, vous accompagner pour une demande d'aide juridictionnelle, ...

TITRES

Agence nationale des titres sécurisés

SECURISES,

SERVICES ANTS

Vous aider à faire votre pré-demande de carte d'identité, votre demande de carte grise, votre demande votre permis de conduire, ...

Pour résoudre vos situations plus complexes.

L'agent pourra s'appuyer sur un correspondant au sein des réseaux partenaires via l'espace visio-accueil sur rendez-vous.

À chaque situation individuelle, des réponses adaptées



Les espaces

- un espace d'accueil
- un espace de confidentialité pour des entretiens individuels
- mise à disposition de documents concernant vos droits
- un espace numérique avec ordinateurs ou tablettes, en accès libre ou accompagné, pour réaliser vos démarches en ligne



un conseiller numérique vous aide à prendre en main l'équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette,...), à naviguer sur internet et peut vous apprendre les bases du traitement de texte : tous les jeudis après-midi sur rendez-vous

NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Henri SADO
Tél. : 02 33 56 48 45

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE LA MEAUFFE

Mme Yolande LEHAUT
Tél. : 02 33 55 32 15

DENTELLE AUX FUSEAUX

Mme Hélène SERET
Tél. : 02 33 17 45 02

FOOTBALL CLUB DES CLAIES DE VIRE

M. Yann BOURA
Tél. : 06 49 61 78 95

CLUB DE PECHE DE LA CARPE

M. Jérôme BRIOUZE
Tél. : 06 28 35 30 04
www.carperiverclub.com

CLUB DES CLAIES DE VIRE

Mme Annick SUDAN
Tél. : 02 33 56 48 42 / 06 25 92 45 44

SOCIETE DE CHASSE

M. Michel RAULINE
Tél. : 02 33 57 27 39

JUDO CLUB DES BORDS DE VIRE

M. Pascal LEUDET
Tél. : 06 35 34 11 44
judo.jcbv@gmail.com

TENNIS DE TABLE DES BORDS DE VIRE

M. Frédéric ALLAIN
Tél. : 06 35 34 11 44

TENNIS-CLUB DES BORDS DE VIRE

M. Richard SANCHEZ
Tél. : 06 42 10 96 19

**PS : si nous avons oublié une association
veuillez contacter la mairie. Merci**



CLUB DES CLAIES DE VIRE

L'année 2020 avait bien commencé malgré les rumeurs de Covid. Nous avons organisé la galette des rois, le goûter Chandeleur avec dégustation de crêpes et l'après-midi théâtre du dimanche 23 février. La troupe de Carentan nous avait distrait avec la pièce « dépêche-toi bibiche, on va rater l'avion ». Ensuite confinement oblige, nous ne nous sommes retrouvés qu'en juillet de cette année. Le repas d'août a réuni 31 convives, Monsieur le Maire nous a honorés de sa présence, repas convivial qui marquait les retrouvailles de nos adhérents privés de club depuis plus d'un an. Depuis nos réunions bimensuelles ont repris avec les occupations habituelles suivies du goûter très apprécié de tous.

Le repas de Noël 2021 programmé pour le dimanche 12 décembre 2021, a été annulé en raison des conditions sanitaires.

L'assemblée générale 2020 aura lieu le jeudi 13 janvier 2022 et sera suivie de la dégustation de la galette des rois.

Une séance théâtre est programmée pour le samedi 14 mai avec la troupe du Désert.

(Toutes ces activités sont sous réserves des contraintes sanitaires).

Contact : Annick Sudan 02 33 56 48 42, 06 25 92 45 44 ou venir nous rencontrer les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois.



La table de Noël 2019 avec les sapins réalisés par les brodeuses du club.

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE LA MEAUFFE

L'année 2020/2021, marquée par la crise sanitaire, ne nous a pas permis de pouvoir organiser les manifestations prévues telles que soirée dansante, randonnées pédestres qui contribuent à la vie de l'association.

Concernant nos activités danse et gymnastique 2020, malgré une reprise en septembre, celles-ci ont dû être interrompues fin octobre.

En cette année 2021, nous avons repris nos activités tout en respectant les gestes barrières et les distances.



Les cours de gym ont repris avec notre animateur Philippe PINSON avec 23 adhérents soit une augmentation par rapport à l'année passée.

Concernant les cours de danse animés par Lydie LEBARBEY, la reprise s'est faite avec une légère diminution des adhérents.



Malgré des incertitudes, nous avons organisé la randonnée d'automne prévue le 26 septembre 2021 : 31 marcheurs se sont donné rendez-vous place de la Mairie pour un parcours d'environ 8 km sous un beau soleil et une température estivale.

C'est autour d'un goûter, fort apprécié par les marcheurs, que la journée s'est terminée. Rendez-vous est pris pour la randonnée du printemps qui aura lieu le 17 avril 2022 avec un parcours uniquement le matin suivi d'un barbecue.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

Manifestations prévues pour l'année 2022 sans toutefois savoir si celles-ci auront lieu compte tenu du virus qui continue à circuler :

- Soirée gastronomique : **05/03/2022**
- Randonnée « Les Claies de Vire » : **le 17/04/2022**
- Assemblée Générale : **16/09/2022**
- Randonnée automnale : **le 02/10/22**

Nous aurions besoin de sang neuf. Il est difficile de croire à la fin du bénévolat dans les associations. Je formule l'espoir que l'ASLM puisse continuer encore plusieurs années. L'importance d'une association c'est non seulement qu'elle contribue à la vie de la commune mais par le biais de ses activités permette aux personnes de créer des liens et bien souvent de se sentir moins seules et je l'ai constaté par les témoignages de certains adhérents.

Malgré des incertitudes sur la continuité de l'association, je constate que la fraternité et la convivialité reste au sein de l'ASLM et je m'en réjouis et c'est certainement la raison pour laquelle l'association dure depuis si longtemps.

Remerciements à Mr le Maire et à la municipalité pour l'attribution d'une subvention et la mise à disposition gratuite de l'Espace Melpha.

Et pour terminer, un grand merci aux animateurs et à mon équipe de bénévoles pour leur soutien et leur aide lors de nos diverses manifestations.

La Responsable,
Yolande LEHAUT

CALENDRIER DES ACTIVITES DANS « ESPACE MELPHA »			
SEPTEMBRE A JUIN (sauf vacances scolaires)			
ACTIVITE	JOUR	HORAIRE	ANIMATEUR
GYMNASTIQUE	Lundi	20H30 à 21H30	Philippe PINSON
COURS DANSE DE SALON	Mercredi	Débutants : 19H à 20H Confirmés : 20H à 21H Perfectionnement : 21 H à 22H	Lydie LEBARBEY
COURS « THE DANSANT »	Jeudi	19H00 à 20H00	Lydie LEBARBEY
Renseignements : 02.33.55.32.15 ou 07.81.29.03.30			
DENTELLE AUX FUSEAUX	Vendredi	20H30 à 22H00	Hélène SERET
Renseignements : 02.33.17.45.02 ou Mail : helenechatel@yahoo.fr			

CLUB DE FOOTBALL



Les saisons 2019-2020 et 2020-2021 ont été interrompues à cause de la crise sanitaire. Nous avons, malgré celle-ci, réussi à augmenter le nombre d'adhérents pour la saison 2021-2022.

Notre association compte 32 adhérents dont 7 enfants contre 22 adhérents lors de la précédente saison soit 45% d'augmentation, ce qui est très positif.

La nouveauté 2021-2022

Le club du FC CLAIES DE VIRE a créé pour la première fois de sa jeune histoire une école de foot avec des enfants de 2014 à 2016 : Manon, Alice, Abbygaëlle, Louis, Eva, Lila et Mya se réunissent depuis début septembre afin de jouer au football. Alan LOUIS HONORE, éducateur du club, est diplômé de niveau 3 (CFF1, CFF2 et CFF3) ; nous pouvons donc proposer aux enfants de La Meauffe une initiation de qualité : le mercredi pour l'entraînement avec des ateliers ludiques et un apprentissage des règles au stade municipal ; le samedi pour les plateaux avec des matchs contre d'autres clubs locaux.



Le club de foot : partie prenante de la vie municipale

Le bureau du club, stable depuis plusieurs années, souhaite remercier tous les habitants pour l'accueil que nous avons reçus lors des ventes de brioches. Nous remercions également les habitants présents en tant qu'exposants ou visiteurs lors de notre vide-greniers, qui a lieu le dernier dimanche d'août chaque année, et qui a été un succès pour cette édition 2021 : plus de 90 exposants et une foule très nombreuse.

Nous souhaitons aussi remercier les autres associations communales et notamment Mme Yolande LEHAUT pour le prêt de matériel. Un merci également à Mr le Maire Pascal LANGLOIS ainsi qu'à toute son équipe d'élus et d'employés communaux pour le soutien permanent dont vous nous faites preuve.

Nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux « Claies de Vire FC », afin de retrouver notamment de nombreuses photos des enfants.



Pour tout renseignement, je vous invite à nous contacter :

Yann BOURA, Président : 06.49.61.78.95

Alan LOUIS HONORE, éducateur : 06.28.46.72.37

Mail du club : 581913@lfnfoot.com

ATELIER DE DENTELLE AUX FUSEAUX (de l'ASLM)

Depuis septembre, l'atelier a recommencé ses cours avec une douzaine de présentes. Elles sont toutes ravies de pouvoir se retrouver de nouveau pour partager, échanger autour de la dentelle. L'atelier fonctionne sur 14 séances réparties dans l'année.

L'atelier s'ouvre également aux personnes souhaitant apprendre les bases du crochet.



Après 2 années de report, nous avons hâte de faire l'**exposition** des travaux de toutes, **les 2 et 3 avril 2022** ; pour faire découvrir le potentiel de la dentelle aux fuseaux et valoriser le travail des dentellières quel que soit leur niveau de maîtrise. Ainsi les dentellières continuent leurs travaux et ont de nouveaux projets pour cette échéance.

L'apprentissage se fait au rythme de chacun, nous apprenons les points principaux et faisons un napperon à la fin de la 1^{ère} année pour assembler tous ces points. Ensuite vous êtes capable de faire déjà énormément de modèles de dentelles très variés.

Pour débiter nous prêtons le matériel, l'adhésion est de 10 euros l'année (environ 14 séances) et chacun peut s'inscrire tout au long de l'année. Les cours ont lieu les vendredis à 20h30 (dans l'ancienne salle des fêtes).



Pour tous renseignements : Hélène SERET – tél : 02.33.17.45.02 – mél : helenechatel@yahoo.fr (une partie des membres à la rentrée 2021)



ANIMATION CULTURELLE



Le dimanche 19 Septembre 2021, pour le festival « Jazz sous les Pommiers », nous avons reçu l'artiste Ronald BAKER pour un concert exceptionnel. Nous avons partagé un après-midi chaleureux avec une équipe très sympathique. Une centaine de fans de jazz sont venus assister à ce spectacle.

COMMEMORATIONS



Nous avons célébré les commémorations du 8 mai et du 11 novembre en présence des élus et des anciens combattants.

Par rapport à 2020, la situation sanitaire nous a permis de rassembler plus de concitoyens.

REGLES A RESPECTER POUR LE BIEN ETRE DE TOUS LES CITOYENS

Brûlage

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ainsi que le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux à feuillages persistants, de tonte et de fauche.

Bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

« J'insiste sur le fait que chacun se doit de respecter la loi. Je suis de plus en plus sollicité par des habitants de certains secteurs pour lesquels il y a une gêne récurrente. Les fautifs sont passibles d'une amende.

Le Maire »

Animaux

Aux termes de l'article L.211 du code rural,

« Les maires prennent toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils prescrivent que ces animaux errants qui seraient saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière. »

Mesures générales de propreté et salubrité

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des ordures sur la voie publique et devant les édifices (bâtiments publics), y compris devant les containers de tri destinés à cet effet.

Afin de permettre le recyclage, les collectes de verre ménager ne doivent comprendre que des bouteilles, pots, bocaux et flacons. Les verriers constatent une augmentation de la présence d'éléments perturbateurs tels que : vaisselle et plats, cendriers, vitres d'insert, miroirs etc...

Il serait bon de respecter toutes ses règles pour le bien être de chacun.

Pour les nouveaux habitants dans la commune

Pensez à venir vous présenter en mairie et vous inscrire sur les listes électorales.

NOS ARTISANS ET NOS COMMERCANTS

CENTRE DE LAVAGE DE LA VIRE

1 rue de la gare
Lavage haute pression, rouleau, aspirateur
Laverie automatique
Tél. : 06 47 54 24 65
benoitdelaunay@hotmail.com

HAUTON ELAGAGE

Elagueur-grimpeur diplômé d'état
16 les Taillis
50880 La Meauffe
Tél. : 06 79 05 39 77

ERICK HAMOND

Terrassement, assainissement
Travaux divers, transport
3 le Manoir Villiers
50880 La Meauffe
Tél. : 06 80 46 96 23 / 02 33 05 36 23

SERGE BAZIRE

Bricolage, jardinage
Entretien des espaces verts
2 le Coquet
50880 La Meauffe
Tél : 06 08 07 53 75

EURL ETIENNE

Chauffage, plomberie, sanitaires,
entretien et dépannage
7 la Buissonnière
50880 La Meauffe
Tél. : 06 61 38 18 07
Michel.etienne1@bbox.fr

EARL DURAND

THOMAS ET DIDIER

Polyculture, élevage
Travaux agricoles
La Basse-Cour
50880 La Meauffe
Tél : 06 09 84 17 23

PHILIPPE BAGOT IAD FRANCE

Conseiller en immobilier
Tél : 06 12 54 74 45
Philippe.bagot@iadfrance.fr

LOCATION GITE

Accueil 5 personnes (clef en main)
Location sur novasol (avec photos)
Fredéric Baudeveix
1 Village Launay
50880 La Meauffe
Tél. : 06 62 24 10 35

LOISEL PAYSAGE CONCEPT

2, Le Fors 50880 La Meauffe
Tél. : 06 75 51 27 08
loiselpaysage@free.fr

ANT'ELEC

Installation antennes individuelles
ou collectives
Electricité
2 le Jardin des Landes
50880 La Meauffe
Tél. : 02 33 05 20 21 / 06 73 07 68 16
Ant.elec@laposte.net

SOPHIE ET CHRISTOPHE MILCENT

Boulangerie-pâtisserie

4 Place du Pont
50880 La Meauffe
Tél. : 06 62 41 36 01

CARREFOUR CONTACT

STATION SERVICE (24H/24H)

Rue de la Gare
50880 La Meauffe
Tél. : 02 33 56 41 69

JEAN-YVES BINIGUER

Fabricant de cheminées,
Barbecues, articles de jardin
5 la Côte du Poirier
50880 La Meauffe
Tél. : 02 33 56 42 23

**PS : si nous avons oublié un artisan, veuillez
contacter la mairie. Merci**

Tous les habitants de Saint-Lô Agglo vont voir changer le dispositif de collecte de leurs déchets au 1er janvier prochain : nouvelles consignes de tri, nouvelles modalités et fréquences de ramassage.





Plusieurs raisons à ces changements

La 1^{ère} consiste à délivrer un **service équitable** pour tous les habitants de l'Agglo. Avec près de 14 modes de collecte différents sur les 61 communes, le service rendu aujourd'hui est trop disparate et inégal. Au 1er janvier prochain, le nouveau dispositif tend à offrir un service homogène et équitable en tout point du territoire.

La 2^{ème} raison est **environnementale** : réduire nos déchets et trier mieux et plus ! Il faut agir collectivement, se mobiliser pour une gestion raisonnée et vertueuse des déchets. Prendre ce virage est indispensable. Le nouveau dispositif de l'Agglo va permettre une gestion des déchets plus responsable en offrant une réelle simplification du geste de tri. Il concourt également à réduire l'empreinte carbone.

La 3^{ème} est **économique** : la loi prévoyant une augmentation des taxes sur les déchets non triés, il est indispensable d'agir.

Et concrètement... les changements au 1^{er} janvier

<p>1^{er} janvier 2022</p>  <p>Mise en place du nouveau tri et de la nouvelle collecte en bacs gris et jaunes</p>	<p>Au 1er janvier 2022, tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent. Ils vont dans le même bac de tri. Le tri devient facile ! Barquettes de beurre, pots de yaourt, sacs et films en plastique, petits emballages métallique, journaux ou magazines... tout se trie à partir du 1er janvier.</p>
<p>1^{er} janvier 2023</p>  <p>Mise en place de la nouvelle tarification (passage à la redevance incitative)</p>	<p>Le volume des ordures ménagères résiduelles va donc diminuer de manière importante et dans le même temps, la quantité collectée des déchets à recycler augmentera.</p>

Les **principes retenus** pour la nouvelle collecte sont les suivants :
distribution à chaque foyer de **2 bacs** - un gris pour les déchets résiduels et un jaune pour les emballages et papiers. La taille des bacs variera en fonction du nombre de personnes dans le foyer ou de l'activité pour les professionnels,
collecte en **porte-à-porte** de tous les foyers de l'Agglo sauf impossibilité technique,

collecte des bacs jaunes 1 fois tous les 15 jours pour tous,
passage pour les bacs gris 1 fois par semaine (zones agglomérées de Saint-Lô, Agneaux, Saint-Georges-Montcocq, Torigni-sur-Vire et Saint-Amand) ou 1 fois tous les 15 jours (sur le reste du territoire),
maintien en option payante de la collecte des déchets verts en porte-à-porte aux habitants disposant déjà du service (environ 85€/an) et qui souhaitent continuer à en bénéficier au-delà du 1er janvier 2023.

Les foyers pour lesquels ces principes ne pourront s'appliquer (cas particuliers) disposeront d'une solution alternative spécifique à leur logement qui leur sera présentée.

Une tarification en 2023 correspondant à l'utilisation du service

Le coût du service intègre toute la chaîne du déchet, allant des actions de prévention et communication, sa collecte jusqu'à son traitement final. Il comprend le ramassage mais aussi l'accès aux déchèteries, la valorisation et le traitement de tous les déchets, les frais de gestion, la fiscalité appliquée aux déchets traités... Le service public « déchets » ne se limite pas au passage des bennes à ordures ménagères à proximité de votre domicile.

Aujourd'hui, certains habitants de l'Agglo paient le service au travers de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères prélevée sur leur taxe foncière. D'autres paient directement leur facture de redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Le montant de la taxe est basé sur les valeurs locatives et les bases foncières alors que celui de la redevance est basé sur l'utilisation du service.

Les élus de Saint-Lô Agglo ont fait le choix de **généraliser la redevance** sur toute l'Agglo pour avoir une **égalité de traitement** de tous les usagers vis-à-vis du coût du service et de son utilisation.

Une tarification incitative à la levée

La redevance incitative effective en 2023 fera état d'une **part fixe** comprenant notamment 12 levées par an du bac gris, la collecte du bac jaune, l'accès aux déchèteries, le traitement des déchets et tous les frais de gestion du service et d'une **part variable** correspondant au nombre de fois où le bac gris aura été présenté au-delà de 12 levées sur l'année si tel est le cas.

Pour les usagers disposant du service de ramassage en porte-à-porte des déchets verts, le coût de ce service optionnel viendra en sus.

Cette redevance incitative remplacera la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la redevance d'enlèvement des ordures ménagères à partir de 2023.

Saint-Lô Agglo

Direction du cadre de vie et de la collecte des déchets



À noter -> L'augmentation en 2021 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui apparaît sur la taxe foncière correspond seulement à la répercussion de la hausse de la contribution de Saint-Lô Agglo au Point Fort Environnement en 2021. Elle n'est pas la conséquence des changements à venir.



En mai 2020, Saint-Lô Agglo lançait une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur toutes les communes de l'agglomération pour les 5 années à venir. Cette opération est renforcée par une opération de revitalisation du centre-ville de Saint-Lô (dans le cadre du dispositif national Action Coeur de Ville) et d'une opération de revitalisation de 26 centres-bourgs par des aides à la réhabilitation de logements dégradés vacants depuis plus de 2 ans.

L'OPAH a pour ambition de lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et la vacance des logements tout en permettant de rehausser l'offre locative. Elle permet aussi d'adapter les logements au vieillissement et au handicap. Rappelons que l'objectif de + de 1 000 logements à améliorer sur cinq ans a été fixé.

Chiffres au 30 juin 2021

1 564 porteurs de projets ont été informés. (23 pour la commune de La Meauffe)

293 projets soutenus financièrement. (3 pour la commune de la Meauffe)

Non seulement l'OPAH redynamise le marché de l'habitat privé, mais elle apporte de l'oxygène à l'économie locale en créant de l'activité pour les entreprises du bâtiment.

L'attribution des aides n'est pas systématique, elle varie, dans certains cas, en fonction des ressources, de la nature des travaux envisagés et de l'état du bien. Aussi, si vous envisagez des travaux, ne les engagez pas avant d'avoir contacté le CDHAT, opérateur habitat basé à Saint-Lô, mandaté pour vous

CONTACT CDHAT

210 rue Alexis de Tocqueville - Parc d'Activités du Golf 50000 SAINT-LÔ

par téléphone, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30,

au **02 33 75 62 40** ou par mail : contact@cdhat.fr ou venir lors des permanences sans rendez-vous (à partir du 15 octobre) :

☑ **Saint-Lô – Tour Agglo – 59, rue du Maréchal Leclerc - les 4 premiers lundis de chaque mois de 9h à 12h**


☑ **Tessy-Bocage – Tessy-sur-Vire – Pôle des solidarités – 1 place Jean-Claude Lemoine – 1er jeudi de chaque mois de 14h à 17h**

☑ **Marigny-le-Lozon – Marigny – Pôle public – 1 place Cadenet - 2ème jeudi de chaque mois de 14h à 17h**

☑ **Saint-Clair-sur-l'Elle – Maison des services – 17 place Guillaume Le Conquérant – 3ème jeudi de chaque mois de 14h à 17h**

☑ **Torigny-les-Villes – Torigni-sur-Vire – Place Charles de Gaulle – 4ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h**

Saint-Lô Agglo, dans le cadre de sa politique mobilité, souhaite permettre aux individus et aux entreprises de satisfaire leurs besoins de déplacement et d'accès avec des offres de transport équitables entre elles et compatibles avec la préservation de l'environnement.

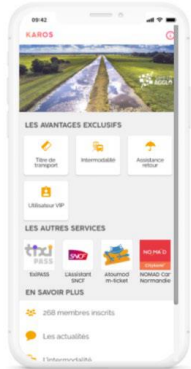
	<p>Après SLAM Bus, le réseau de transport urbain et SLAM Transport à la Demande, qui permet de répondre à des besoins individuels de transport, Saint-Lô Agglo lance SLAM Covoiturage afin de favoriser le court-voiturage sur son territoire.</p>
---	---

Alors que 85% des déplacements sont réalisés en voiture individuelle, l'Agglo propose **une nouvelle solution pratique et durable** accessible pour les + de 18 ans pour les trajets ayant pour origine ou destination l'une des **61 communes du territoire** : **SLAM COVOITURAGE avec l'Appli KAROS**. Cette solution permet de pratiquer le covoiturage pour des trajets courts.

Ce nouveau service cible **les trajets domicile-travail, école-domicile pour les étudiants** mais également les trajets pour se rendre à des événements tels que les festivals, les événements sportifs, ...

SLAM Covoiturage offre une solution de partage des trajets pour **favoriser la transition écologique sur le territoire et permettre aux usagers de faire des économies** :

- Réduire l'impact carbone de nos trajets
- Baisser la consommation des énergies fossiles
- Réduire ses frais de transport par le partage

	<p>Une solution simple : pour court-voiturer, que vous soyez conducteur ou passager, il suffit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - télécharger l'application Karos sur votre smartphone, - renseigner vos coordonnées et les trajets que vous souhaitez réaliser en tant que conducteur ou passager. <p>L'application se charge de vous proposer les meilleures solutions de court-voiturage sur votre trajet. En quelques clics, vous validez la solution qui vous convient.</p>
---	--

Conducteur ou passager : quels trajets, à quels prix ?

Pour le conducteur, recevez : minimum 2 € / Passager + 0.10 centimes/km au-delà de 25 km

Pour le passager, payez : 1,05 € /trajet jusqu'à 25 km + 0.10 centimes/km au-delà de 25 km


Le passager paie 1,05 € et l'Agglo abonde les 0,95 € restants, **dans la limite de 2 trajets/jour**.

Les paiements des trajets sont sécurisés et s'effectuent par l'intermédiaire de l'application Karos.

Rappel des règles et du fonctionnement du service de transport à la demande

AU
PRÉALABLE
INSCRIPTION

Je m'inscris au service TAD à l'agence **SLAM**



adresse
2, rue de la Laitière Normande
50000 Saint-Lô

lundi > vendredi : 8h45 - 12h30 | 13h30 - 18h00 / samedi : 8h45 - 12h30

1

RÉSERVATION

Je réserve au **02 33 05 05 05** ou sur saint-lo-agglo.fr

Réservation obligatoire :

- 18h max pour une prise en charge le lendemain,
- le vendredi 18h max pour le lundi.

Sous réserve de place disponible au créneau horaire demandé.

2


TRAJET

Je vais prendre mon TAD

- soit devant mon domicile,
- soit à un point matérialisé TAD.


lundi > samedi : 7h00 - 19h00

1.05€
LE TRAJET
(ticket de bus)



QUELQUES RÈGLES D'USAGES :

- trajet entre le domicile et un point de dépose TAD,
- maxi 4 trajets par semaine (du lun au sam),
- annulations en contactant l'agence SLAM au plus tard 2h avant le déplacement initialement programmé,
- 2 zones nord/sud non franchissables sur le même trajet,
- groupage privilégié, après avoir informé l'utilisateur dans la limite de +/- 15 min,
- correspondance possible avec 1 ligne de bus urbaine pendant 1 heure,
- gratuité des voyages pour les accompagnateurs (à titre d'assistance) des personnes possédant la carte mobilité inclusion (CMI) mention invalidité (à préciser lors de l'inscription et de la réservation),
- tout trajet doit être supérieur à 1 km,
- se trouver 5 min avant l'heure convenu sur le domaine public ou à l'arrêt TAD.



Les évolutions du service :

- **Restreindre l'utilisation du SLAM TAD pour les jeunes de moins de 18 ans.** L'utilisation sur les heures scolaires pour les – de 18 ans n'est plus autorisée car le réseau NOMAD scolaire répond à ce besoin. SLAM TAD leur est toujours ouvert les mercredis après-midi, samedis et pendant les vacances scolaires.

- **Modifier le découpage zone nord / sud pour deux communes** : La-Barre-de-Semilly et Saint-Pierre-de-Semilly afin que celles-ci soient sur la même zone que Saint-Jean-d'Elle
- **Optimiser le taux de groupage** en ajoutant dans le règlement la possibilité d'inclure un ou plusieurs arrêts intermédiaires afin de prendre en charge ou déposer d'autres passagers
- Ne permettre l'**annulation** qu'auprès de l'agence et au maximum la veille avant 17h30
- Instaurer des **pénalités financières et suspension** pour les usagers qui n'annulent pas dans les temps ou qui ne se présentent pas au rendez-vous.



ESPACE MELPHA



Tarifs de location :

Locaux	Week-end pour une activité			En semaine
	Commune	Hors-commune	Associations communales	Journée
Salle seule	300€	400€	Gratuit pour 2 réservations en week-end ou 4 journées en semaine	280€
Salle + cuisine	350€	450€		
Un jour férié accolé à un week-end : majoration de 30% du tarif week-end				
Pour les associations de la commune :				
- activités à but lucratif à 135€, pour un week-end tarifs commune				
Vin d'honneur (pas de location de verres)		150€		
inhumation		100€		
Salle des associations		65€		
Prestations :				
Location couverts		0,70€		
Logistique		60€		
Ménage salle seule		40€		
Ménage salle + cuisine		75€		
Installation gradins		120€		
Consommables :				
Chauffage (forfait)		60€		30€

Toute réservation, même gratuite, devra être actée par une convention.

Une caution de 1000€ est demandée à la réservation et sera retenue en cas de détérioration.

CARNET DE LA MEUFFE 2021

A ce jour la commune a enregistré 12 naissances, 1 mariage et 8 décès.